Conférence des Nations Unies sur la succession d'États en matière de traités

Vienne, Autriche Reprise de la session 31 juillet – 23 août 1978

Document:-A/CONF.80/8 (1978)

Règlement intérieur

Extrait du volume II des *Documents officiels de la Conférence des Nations Unies sur la succession d'États en matière de traités (Comptes rendus analytiques des séances plénières et des séances de la Commission plénière)*

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la Conférence, à la reprise de sa session, était celui qu'elle avait adopté à sa session de 1977*.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La Conférence a appliqué, à la reprise de sa session, le règlement intérieur qu'elle avait adopté à sa session de 1977**.

^{*} Voir l'ordre du jour dans Documents officiels de la Conférence des Nations Unies sur la succession d'Etats en matière de traités, vol. 1, Comptes rendus analytiques des séances plénières et des séances de la Commission plénière (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.78.V.8), p. xi.

^{**} Voir le règlement intérieur dans Documents officiels de la Conférence des Nations Unies sur la succession d'Etats en matière de traités... (op. cit.), p. xii à xvi.